



## Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 15 juin à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil de Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

**Etaient présents** : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

**Etaient excusés** : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE) M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE)

**Excusés ayant donné pouvoir** :

M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE) POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

**Etaient absents** : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

**Date de la convocation** : VENDREDI 9 JUIN 2023

**Secrétaire de séance** : M. FOUCHOU-LAPEYRADE

### **D2023-31- Création d'un poste de catégorie A au sein du service Finance**

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Compte tenu des missions incombant au chef du service *Finances*, tant sur le plan de l'expertise financière, que de l'organisation du service et des responsabilités qui en découlent, il est proposé à l'assemblée délibérante la création d'un poste de catégorie A.

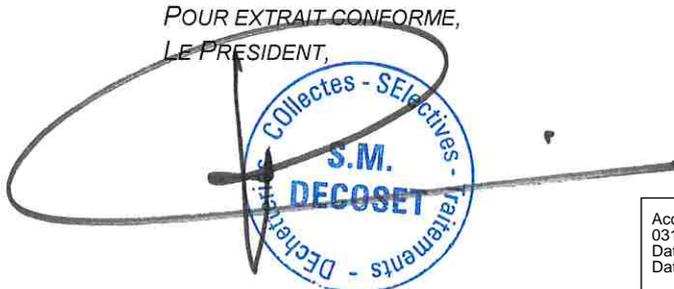
Il est demandé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER** la création d'un emploi permanent à temps complet de catégorie A de la filière administrative, au grade d'attaché territorial pour exercer les missions de Chef(fe) du service Finances
- **DE S'ENGAGER A INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget

Ainsi fait à Balma, les jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance  
M. FOUCHOU-LAPEYRADE

POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE PRÉSIDENT,



Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20230615-D2023-31-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	9	9	18
Votants	9	9	18
Pouvoirs	1	0	1
<b>Total de voix</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>29</b>
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
<b>Votes pour</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>29</b>

Accusé de réception en préfecture  
031-253102636-20230615-D2023-31-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023